



Comité Départemental de Billard de la Sarthe

Compte rendu de la réunion de bureau
du 14 novembre 2020

Réunion organisée en visioconférence - 9h30.

Etaient présents : Gilles Le Querrec, Stéphan Allanic, Ralph Chaillou Eric Dorizon, Thierry Percher.

Excusés : Adam Stadnicki

POINT 1 - INTERVENTION DU CLUB HÔTE

Initialement la réunion du CDBS était prévue pour être organisée au club de Marolles-les-Braults. Son président Jean-Pierre Pasquier avait donné son accord pour accueillir les membres du bureau. Le président était invité à ouvrir les échanges mais son intervention n'a pas eu lieu. Le confinement étant en vigueur au niveau national.

POINT 2 - ÉTAT D'AVANCÉE DES RANKINGS

Les premiers rankings ont débuté en Sarthe en date du samedi 26 septembre et ont dû s'arrêter avec l'annonce du confinement national. Certaines catégories ont ainsi pu avoir lieu dans le respect des normes sanitaires : Ranking R3, Ranking R4, Bande R2, Cadre R1.

Le Championnat départemental de billard par équipe (CDBE) a aussi débuté avant de s'arrêter.

Un calendrier revisité a été préparé pour un déconfinement au 1er décembre mais cette version ne semble plus tenable. Si les compétitions peuvent reprendre en janvier, un nouveau calendrier existe déjà. Ce calendrier permet d'intégrer pour chacun des rankings un total de 4 tours de jeu. Avant de le communiquer au club, le comité directeur attend les consignes gouvernementales et administratives à venir.

En fonction du contexte post-confinement, le calendrier de la saison sera adapté dès que possible. A ce jour, il n'est pas envisagé de supprimer les catégories et les tours de jeu. Il est souhaité que la saison se tienne le plus normalement possible.

POINT 3 - IMPACT DU COVID SUR LES CLUBS

A ce jour, la Sarthe est un des seuls comités de la Ligue à avoir démarré ses différentes compétitions. C'est une bonne nouvelle pour les joueurs engagés.

L'engagement des joueurs est une question importante de ce début de saison. Au niveau national, pour le bureau, une baisse importante du nombre de licenciés existe. Dans la Ligue des Pays de la Loire, une baisse de -23% se fait sentir alors qu'en Sarthe la baisse ressentie n'est que de -11%.

Toutefois, nous incitons les clubs à revenir vers leurs adhérents, afin de limiter la baisse des effectifs.

POINT 4 - Formations

Un nouveau site de saisie appelé E2i a été travaillé par la Fédération (FFB) pour les compétitions carambole. Le site devrait prochainement être opérationnel. Nous réfléchissons actuellement à la mise en place d'une formation pour les clubs.

En Sarthe, le stage CFA pour devenir animateur de club proposé au Billard Club US Arnage les 20 et 21 février est maintenu. 5 candidats sont inscrits. Il reste 7 places. Un appel dans vos clubs peut être lancé.

POINT 5 - FINANCES

La transition avec le précédent bureau s'est bien passée. Les documents financiers sont à jour. Les premières factures ont été transmises au mois d'octobre. A ce jour, trois clubs n'ont pas réglé leurs cotisations annuelles (Bonnétable, EBM et le Billard Sarthois).

A la sortie du confinement, les clubs recevront aussi une cotisation pour l'engagement des équipes en compétition CDBE.

Il est de nouveau rappelé la volonté que chaque club qui organise une journée de compétition en son club soit indemnisé à hauteur de 15 euros.

Le comité réglera prochainement son adhésion de 50 euros au Comité départemental olympique et sportif français (CDO SF).

La trésorerie actuelle est jugée saine et bonne avec un solde de 2435 euros.

POINT 6 - DEMANDE DE SUBVENTIONS

La Fédération a ouvert un appel à développement pour tous les clubs, les comités départementaux et les ligues. Avec la mise en place du championnat féminin et du championnat jeunes, le comité directeur souhaite déposer un dossier avant la date limite fixée à fin novembre. Les clubs qui ne l'ont pas encore fait peuvent remplir leur dossier (voir site FFB).

POINT 7 - QUESTIONS DIVERSES

1/ La question est posée d'attirer de nouveaux licenciés. Dans les clubs non affiliés, beaucoup de joueurs s'engagent en compétition non officielle. Le comité directeur souhaite attirer ces publics et s'engage à réfléchir à une formule de compétition officielle pour ces publics spécifiques.

Pour entrer en contact avec ces clubs, il pourrait leur être proposé d'accueillir des finales de rankings ou de passer les diplômes CFA bronze, argent et or. Ce sujet est à réflexion.

2/ Avec la mise en place du nouveau comité directeur, une nouvelle domiciliation du CDBS à la Maison départementale des Sports est souhaitée. Pour acter ce changement, et conformément à nos statuts, les présidents de club devront l'accepter. Ce changement doit normalement être acte lors de l'AG. Pour avancer et malgré ces temps de covid, un mail leur sera transmis et une réponse sera attendue en retour de mail.

Fin du bureau à 11h30. La date du prochain bureau sera fixée ultérieurement.

Le président,
Gilles Le Querrec



Le secrétaire,
Stéphan Allanic

